



Mrs: J. Masson, P. Rolland, R. Lazrak, J. Thomas, CF. Dupau et P. Citaire.

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Prêteux et S. Soetaert

Syndic : Mme Janowski

Réanova pour la partie travaux

➤ Travaux

Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment Gounod entre dans leur phase finale. Il reste à exécuter : la toiture, les soubassements, les rez-de-chaussée (entrées 2 et 3), la mise en place des portes d'entrées (halls et caves), l'isolation des entrées et la finition des gaines extérieures côté pignon.

Ce bâtiment, premier rénové, a servi de « laboratoire » pour l'ensemble des travaux. Les problèmes rencontrés ayant été résolus, les équipes travaillant sur les bâtiments Rameau, Petit Debussy et Mozart peuvent progresser rapidement.

La face arrière du bâtiment Rameau est bien avancée, la laine de roche du bâtiment Petit Debussy est bien positionnée, la pose du polystyrène du pignon du bâtiment Mozart est terminée.

Nous avons évoqués avec vous, lors des précédents comptes-rendus, la sortie des containers après l'isolation des murs des descentes de caves. En effet, la largeur des descentes de caves se trouvant réduite, la sortie des containers poussés par un seul homme comme actuellement ne peut plus se faire. Nous devons nous munir d'un engin tracteur pour les hisser à l'extérieur des bâtiments. Pour pouvoir utiliser cet engin, nous devons aménager les descentes des caves, c'est-à-dire combler les marches en ciment et équiper les containers de timons (pièces en métal). Des plaques en acier antidérapantes avec un revêtement phonique collé en dessous vont être fixées sur les marches et les timons vont être installés sur les containers pour que l'engin puisse les tirer.

Compte tenu de ce qui précède et pour permettre la finition des soubassements du bâtiment Gounod, l'aménagement des marches et la mise en service de l'engin tracteur, nous vous informons que dès lundi matin les containers seront sortis à l'extérieur du bâtiment sur un emplacement : au niveau du 3 (angle du terreplein central). Ce dispositif, provisoire, sera limité par des barrières. Nous demandons aux résidents du bâtiment Gounod de déposer leurs poubelles dans les containers situés à l'extérieur du bâtiment et non de les déposer dans le local habituel. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette demande.

Concernant les volets du bâtiment Gounod, des réglettes vont être rajoutées de part et d'autre à tous les volets pour atténuer la clarté restante lorsqu'ils sont fermés. Celles-ci vont être fixées aux volets en même temps que les fermetures centrales aux alentours du 15 octobre. Les ouvriers passeront dans les appartements.

D'autre part, les enduits des volants roulants installés par Grosfillex seront repris si nécessaire. Ne sont pas concernés les volets roulants déjà existants.

Par ailleurs, à partir du début du mois d'octobre, Réanova visitera chaque appartement du bâtiment Gounod, pour faire avec le propriétaire le constat des travaux exécutés. Des rendez-vous seront pris au préalable avec les propriétaires.

➤ Vie de la résidence

Les ordres de service pour la mise en place de rampes d'accès à 4 entrées ont été lancés. Il s'agit de l'entrée de la loge, deux entrées au bâtiment Grand Debussy et une entrée au bâtiment Mozart.

Nous avons appris que la mairie (à confirmer) a programmé des travaux nécessaires pour l'aménagement de 4 passages piétons aux normes rue Massenet : 2 au niveau du bâtiment Lully, 2 au niveau des bâtiments de la Sablière et Grand Debussy.

Concernant les herbes folles rue Massenet, la mairie doit faire son possible pour nettoyer les trottoirs. Actuellement, il manque du personnel pour désherber.

Concernant l'acquisition de l'engin tracteur pour sortir les containers : le syndic négocie avec DAG (notre prestataire pour le nettoyage) un accord. Nous vous informerons dès que possible des suites données à cette négociation.

Nous attirons votre attention pour éviter de nous retrouver dans une situation délicate causée par **les impayés**, nous demandons aux personnes rencontrant des difficultés financières de se rapprocher rapidement du syndic afin de trouver une solution à l'amiable. **Le syndic et le conseil syndical seront particulièrement vigilants sur ce point.**

Afin d'anticiper d'éventuels problèmes lors du démarrage du chauffage, une réunion avec les parties prenantes va se tenir courant octobre. Grâce à l'isolation énergétique (finalisée ou en cours de finalisation) de 4 bâtiments, nous envisageons de baisser la température du chauffage d'un degré soit 20 degrés au lieu de 21 degrés comme programmée l'hiver passé, sans que cela impacte les autres bâtiments. Nous vous informerons des décisions qui seront prises à l'issue de cette réunion.

Enfin, pour qu'il fasse bon vivre dans la résidence, chaque propriétaire ou locataire doit avoir conscience que le cadre et la qualité d'une vie agréable sont l'affaire de tous. C'est pourquoi, nous vous demandons de :

- bien vérifier la fermeture des portes d'entrées de halls et/ou de caves. Il s'agit de la sécurité de tous.
- ramasser les crottes laissées par vos chiens sur les chemins ou sur les pelouses. C'est une question d'hygiène et de respect.
- surveiller vos enfants pour qu'ils ne jouent pas au ballon et fassent du vélo, etc. entre les voitures en stationnement dans la résidence. Ils risquent d'une part de se faire renverser par une voiture dont le conducteur ne les verrait pas surgir et d'autre part, plusieurs plaintes ont été déposées par des propriétaires dont les voitures sont rayées par aller et venues des vélos entre les voitures. Veuillez aussi à ce que vos enfants ne s'amuse pas avec les encombrants déposés sur les trottoirs.

Enfin, nous demandons aux propriétaires envisageant l'installation d'une porte blindée de bien vouloir se manifester auprès du gardien afin que le syndic puisse négocier un tarif intéressant auprès d'un fournisseur si plusieurs propriétaires sont intéressés.

*Pour le CS
Le président
Jean MASSON*